

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 3 octobre 2025****Nombre de Membres**

|                           |    |
|---------------------------|----|
| En exercice :             | 21 |
| Présents au Conseil :     | 15 |
| Ayant pris part au vote : | 20 |
| Ayant donné procuration : | 5  |

**Date de la convocation**

29/09/2025

*L'an deux mille vingt-cinq et le trois octobre à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert.**Procuration : Caroline Blain à Nathalie Sievert, Aline Louvrier à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Olivier Marlot à Norbert Pécot, Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner.**Absente excusée : Aline Carrière.**Secrétaire de séance : Fabien Oléron.**Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2025-10-070****OBJET : Location des futurs garages « Cassani ».**

Le Maire explique qu'afin de compenser la disparition des garages situés à l'arrière de l'ancienne perception rue de Salins, la commune a entrepris la réalisation de trois nouveaux garages implantés sur le parking des anciens ateliers municipaux dont le coût global s'élève à environ 45 000.00€ HT.

Ces garages, non équipés en électricité, seront prochainement proposés à la location pour un loyer de 80€ mensuel.

Le Maire précise néanmoins qu'une priorité sera donnée aux locataires des garages appartenant à la CCA 800 depuis la vente de l'ancienne trésorerie.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **18 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention** :

- Valident la proposition du Maire pour une location mensuelle de 80€ de chaque garage ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

ID : 025-200068401-20251003-2025\_10\_070-DE

Berser  
Levrault

Le Maire,  
Marc SAULNIER.